

Autobus pédestre

Chemin de l'école:
convivialité et
sécurité

PEDIBUS

Association Transports
et Environnement



Avec le soutien du
FONDS FÜR VERKEHRSSICHERHEIT
FONDS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE
FONDO DI SICUREZZA STRADALE



Chers parents,

Faut-il ou non accompagner votre enfant sur le chemin de l'école? Normalement, il devrait pouvoir y aller à pied. Or, vous avez peut-être un sentiment d'insécurité d'autant plus qu'à son âge il n'est pas en mesure d'anticiper tous les dangers de la route. L'Association transports et environnement (ATE) se préoccupe – depuis sa création en 1979 – de la sécurité des usagers de la route et en particulier des plus vulnérables. Elle propose différentes actions dans ce domaine.

*L'accompagnement des enfants est particulièrement important, c'est pourquoi le Bureau-conseil ATE a souhaité éditer cette brochure à l'intention des parents. Elle présente l'**autobus pédestre** – appelé également *Pedibus* à Lausanne. Répandu dans les pays anglo-saxons (USA, Canada et Grand-Bretagne) et par chance, pour nous francophones au Québec, il a été lancé en Suisse par des parents d'élèves du quartier Sous-Gare à Lausanne en 1998, avec l'aide du Bureau de la déléguée à l'enfance lausannois. La 16^e ligne d'autobus pédestre va être inaugurée d'ici peu.*

En Suisse, de très nombreux parents ont été séduits par ce concept et l'ont introduit dans plusieurs communes: Lully-Sézenove et Troinex (GE), Marin-Epagnier (NE), Pully (VD) et Val d'Illiez (VS). Les parents et les enfants, quel que soit le temps, apprécient beaucoup ce nouveau moyen d'accompagnement.

Le Bureau-conseil ATE prévoit d'apporter une aide aux parents motivés et aux associations de parents d'élèves. Vous en trouverez le détail dans cette petite brochure.

En espérant que cette mesure s'avérera efficace pour votre école aussi, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Xavier Imhoff Alain Rouiller



Association Transports et Environnement, ATE

Ceci n'est pas un autobus... (comme les autres)

Santé

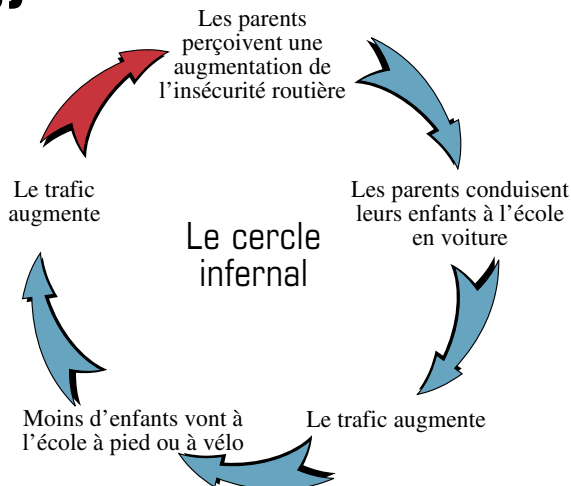
Une grande partie des enfants n'ont pas suffisamment d'activité physique. En se rendant quotidiennement à l'école, ils améliorent leur condition physique, apprennent les dangers de la route, se socialisent et peu à peu développent la confiance en eux-mêmes.

Sécurité

Un déficit important de sécurité sur le chemin de l'école oblige certains parents à faire jusqu'à quatre trajets par jour pour accompagner – en voiture – leur enfant, augmentant par là l'insécurité des écoliers piétons et cyclistes. L'autobus pédestre offre une alternative sûre, conviviale et qui laisse un peu de temps aux parents puisqu'ils n'accompagnent les enfants que quelques fois par semaine (selon le nombre de bénévoles).

L'expérience lausannoise

Elle a été lancée par des parents d'élèves du quartier Sous-Gare en 1998 avec l'appui de la Délégation à l'enfance. Lausanne fait œuvre de pionnière en Suisse et inaugurerait d'ici peu sa 16^e ligne, pour la plus grande joie des parents et des enfants.



Lutte contre la pollution

Il a été établi que l'accompagnement des écoliers en voiture aggravait la pollution à proximité des écoles. Il est indéniable que l'autobus pédestre peut contribuer efficacement et à moindre frais à la lutte contre la pollution. Qui n'a jamais vu l'amoncellement de véhicule devant les cours d'école ? Avec l'autobus pédestre, voilà une mesure efficace pour un air un peu plus respirable en ville pour nos enfants.

Agenda 21 local

L'autobus pédestre peut s'inscrire dans le programme de l'Agenda 21 tant pour les questions environnementales que sociales.

Bien que l'autobus pédestre ne fonctionne pour l'instant qu'avec des piétons, le Bureau-conseil ATE prépare son extension aux cyclistes.

Concrètement, comment ça marche ?



Avant de démarrer

1. Constitution d'un groupe de parents d'élèves intéressés par la problématique de la sécurité sur le chemin de l'école ; en terme de «visibilité» (pour les autorités compétentes, les médias, etc.), il est important d'être constitué en groupe ou en association .

2. Identification des «points noirs», sondage éventuel auprès des parents d'élèves pour préciser encore mieux les difficultés rencontrées par les enfants sur le chemin de l'école.

3. Collaboration du groupe de parents d'élèves et des diverses autorités (di-

rection d'école, commission scolaire, police communale, conseiller municipal, ingénieur/urbaniste communal, etc.).

Comment établir un parcours ?

4. Définir un itinéraire en évitant les points noirs et les routes/rues où l'importance du trafic peut représenter un danger pour un groupe d'enfants. Au cas où il y a plusieurs lignes, attribuer une couleur à chaque ligne.
5. Définir un horaire compte tenu de la distance entre le domicile de l'enfant qui

habite le plus loin de l'école et du rythme des enfants.

6. Définir des arrêts, la couleur de la ligne ; y indiquer les heures de départs (du matin et de l'après-midi), le nom et l'adresse du responsable du quartier et le référent au niveau communal.
7. Etablir un tableau des heures de présence des conductrices et des suppléant-e-s. Prévoir un conducteur ou une conductrice pour huit enfants.
8. Créer un badge (voir ci-dessus) pour permettre à chacun d'identifier le-la conducteur-trice.

Deux règles importantes

9. La charte des adultes est obligatoire. Elle est établie par les membres du groupe de travail qui ont mis sur pied l'autobus pédestre et comprend le nom, prénom et adresse de l'adulte bénévole qui accompagne les enfants sur une ligne – préciser laquelle – ainsi que le nom, prénom et adresse du suppléant. Enfin, chaque adulte qui s'engage à accompagner les enfants sur le chemin de l'école, dans le cadre du projet «autobus pédestre», signe la charte et s'engage à suivre les règles du groupe. La responsabilité civile reste auprès des parents, comme lors d'une participation à un anniversaire.
10. La charte des enfants est facultative, mais conseillée. Les enfants indiquent eux-mêmes ce qu'ils estiment avoir le droit de faire ou de ne pas faire sur l'itinéraire de l'autobus pédestre. Cette charte peut être revue une à deux fois par année, selon le besoin et l'envie des enfants.



Pratiquement, comment faire vivre le projet ?



Tiré d'un document de l'ASP/ASC, Québec

Animation

Une fête réunissant tous les enfants et parents participant au projet d'autobus pédestre présente de nombreux avantages. Pour les adultes, en donnant une image conviviale de l'autobus pédestre on encourage les parents récalcitrants à le mettre sur pied dans leur quartier. C'est aussi l'occasion de promouvoir l'autobus pédestre dans les médias locaux et régionaux, en présentant par exemple l'augmentation de la sécurité, la diminution de la consommation d'essence, etc. Pour les enfants, c'est l'occasion de rédiger/«revoir» leur charte (voir ci-dessus), de repeindre les panneaux des arrêts, d'y coller les horaires et nom et adresse des responsables, et surtout de bien s'amuser (concert, récits de conte, jeu de piste, etc.).

Pérenité

Il est vital que le groupe de parents d'élèves, une fois le projet mis sur pied, se rencontre

fréquemment dans un premier temps et surtout qu'il tire un bilan au bout de 3 ou 6 mois, mais de toute façon à la fin de l'année scolaire. Ce faisant, il veille à :

1. démontrer et faire connaître le bien-fondé et l'efficacité de l'autobus pédestre (diminution des accidents sur le chemin de l'école et réduction des atteintes à l'environnement);
2. transmettre ces résultats au magistrat en charge des écoles et à celui de la police, à la police municipale, à l'ingénieur/urbaniste communal, à la direction de l'école, bref à toute personne intéressée, professionnellement ou non;
3. s'assurer qu'à l'avenir d'autres parents d'élèves prendront en charge l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école.

Le pédibus de Marin-Epagnier.



Le fonctionnement en images... et en mots



Départ de la ligne.

« L'autobus pédestre c'est très bien ! Ça protège les enfants et ça embête moins les parents pour amener leurs enfants à l'école. »

« En tant que maman, l'autobus pédestre a été un vrai soulagement : passer de quatre aller retour par jour sur le chemin de l'école à deux par semaine, ça change la vie d'une mère de famille. »

« Je sais que mon enfant est pris en charge et accompagné en toute sécurité. »

« L'autobus pédestre montre qu'il est possible de mettre en place avec des moyens simples des projets qui rendent les villes plus sûres, plus agréables à vivre et qui rapprochent les gens. »



Entre deux arrêts.

« L'autobus pédestre peut être mis sur pied du petit village à la grande ville, c'est tout simplement extraordinaire. »



Arrêt de ligne.



Passage d'un point dangereux.



*Cinq lignes d'autobus arrivent et partent
de l'école de Montriond.*



*Fin de l'école. Les élèves
retrouvent leur conductrice.*

Documentation / contact

Site internet ATE

www.ate.ch

«Dossiers transports» → «Sécurité routière»

Le site de l'ATE vous permet de télécharger :

- la brochure de 8 pages que vous avez en main (format pdf) ;
- des exemples de Lausanne (VD) et Marin (NE) ;
- l'excellente brochure de la Commission européenne «*Villes d'enfants – villes d'avenir*» (62 pages, format pdf) ;
- des informations complémentaires.

Vous y trouverez également une information sur les campagnes :

- «*Agir ensemble – sécurité sur le chemin de l'école*», guide de 44 pages à l'intention des parents d'élèves, assainissement des points noirs, etc. ;
- «*Le chemin de l'école une aventure*», brochure pour les nouveaux parents ;
- l'exposition «*l'enfant et la voiture géante*», la voiture géante gonflable de l'ATE ;
- le diagnostic sécurité et le réseau de conseillers de l'ATE ;
- la présentation de nombreuses campagnes de l'ATE.

Prévention routière française

www.preventionroutiere.asso.fr/dossieralecoleapied.htm

Intéressant dossier thématique sur l'autobus pédestre avec renvoi à divers sites francophones et anglophones.

Commande / renseignements

Alain Rouiller/Bureau-Conseil ATE
18, rue de Montbrillant/1201 Genève

Tél. 022-777 10 02
Télécopie 022-777 10 05
conseil@ate.ch/www.ate.ch

Québec : autobus pédestre et cycliste

www.vertlaction.ca/araspe/pdf/WSB-booklet-f.pdf

Nos cousins québécois ont préparé un guide très fouillé de plus de 20 pages sur le comment et le pourquoi d'un autobus pédestre (format pdf).

Développements futurs

- présentation de l'autobus pédestre lors d'assemblées ;
- conseils ciblés ;
- analyse des points noirs sur le chemin de l'école ;
- extension à l'autobus cycliste ;
- projet pilote en allemand dans la partie germanophone du canton de Berne.

Remerciements

Aux parents des «réseaux» d'autobus pédestre à Lausanne et à Marin-Epagnier (NE), à l'école de Montriond, à Monique Skrivan, déléguée à l'enfance de la ville de Lausanne, à la Prévention routière française et aux Québécois de Vert l'Action.

Impressum

Editeur: ATE
Rédaction: Xavier Imhoff et Alain Rouiller
Photos: Alain Rouiller
Mise en page: devisu.ch
Imprimerie: Presses Centrales, Lausanne
Tirage: 5000 ex.